

# Voyage Haute-Savoie/Suisse 2019

## Compte rendu de la deuxième réunion d'information du jeudi 11 avril 2019

Tous les renseignements sur les modalités du voyage, vous pouvez les retrouver sur le site Internet du voyage à l'adresse suivante :

<http://www.gillesr-educ.fr/Actions-p%C3%A9dagogiques/Voyages-scolaires/Voyage-Haute-Savoie-Suisse-2019>

## Partie pédagogique

Les classes de 3A (8 élèves) et de 3C (20 élèves) sont concernées par le voyage. L'organisateur est M. Roumieux, il est accompagné par M. Yeme, professeur de Maths et Mme Villaret, professeur d'anglais.

### 1. Les objectifs du voyage

- **Un objectif pédagogique** : en liaison avec le programme d'histoire étudié en classe et avec l'intervention d'un témoin direct de la période au cours de l'année, permettre aux élèves de découvrir et réfléchir sur des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Le voyage comprend aussi des activités variées et ludiques afin de donner un équilibre au voyage.
- **Un objectif de découverte** en parcourant des espaces nouveaux dont une incursion dans un pays étranger.

Proposer un voyage qui ait un sens tout en l'adaptant par sa variété aux adolescents afin qu'ils en gardent un souvenir à la fois instructif et agréable.

## **2. Le programme**

### **Jour 1 Mardi 21 mai 2019 : Alès/Annecy**

**Matin** : Départ à **8h** du collège Racine puis route jusqu'à Brégnier-Cordon (Ain).

**Après-midi** : visite libre de la maison d'Izieu (**13h30**), mémorial des enfants juifs exterminés puis petite marche jusqu'au monument commémoratif de la rafle d'Izieu à Brégnier-Cordon.

Installation dans l'auberge de jeunesse d'Annecy et promenade au bord du lac après le repas.

Nuit à l'auberge de jeunesse d'Annecy.

### **Jour 2 Mercredi 22 mai 2019 : Annecy et ses environs**

**Matin** : visite des Gorges du Fier (**9h30**).

**Après-midi** : visite guidée en parcourant le sentier de découverte du plateau des Glières, haut lieu de la Résistance (**14h**).

**Soir** : bowling à Sevrier (**20h30/20h45**).

Nuit à l'auberge de jeunesse d'Annecy.

### **Jour 3 Jeudi 23 mai 2019 : Annecy/Genève (Suisse)**

**Matin** : visite libre de la vieille ville de Genève (**9h30**).

**Après-midi** : visite guidée du musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (**14h**).

**Fin d'après-midi** : balade en vedette rapide sur le lac d'Annecy (**18h**).

Nuit à l'auberge de jeunesse d'Annecy.

### **Jour 4 Vendredi 24 mai 2019 : Annecy/Lyon/Alès**

**Matin** : départ à **7h45/8h**. Visite guidée du mémorial Jean Moulin à Caluire-et-Cuire, lieu d'arrestation de Jean Moulin (**10h30**) puis déjeuner sur la colline de Fourvière ou au Parc de la Tête d'Or.

**Après-midi** : visite libre du Vieux-Lyon et de ses traboules puis trajet retour. Arrivée à Alès vers 19h.

### **3. Les dates du voyage**

Le voyage se déroulera du **mardi 21 mai à 8h devant le collège au vendredi 24 mai 2019 à 19h toujours devant le collège** (les dates ont été choisies car la semaine comporte le pont de l'Ascension du 29 mai au 3 juin). Le trajet est d'environ 1 100 km. **Veillez à respecter les horaires de départ, mais aussi de retour. En aucun cas, nous laisserons partir votre enfant seul. Lorsque nous serons de retour à Alès, nous attendrons que son responsable légal vienne le chercher.**

### **4. Les visites**

- Les visites des musées seront guidées ou avec des questionnaires pédagogiques ; ils devront les remplir soigneusement. Des commentaires rapides viseront à présenter les sites visités qui pourront être complétés par des DVD ou des CD audio. Les élèves devront être attentifs à ces moments-là.

Sur le site du voyage, vous pourrez retrouver tous les renseignements sur les lieux visités (vidéos, description des lieux...).

- Il est possible de modifier le programme en fonction des circonstances.

### **5. Les 28 inscrits**

**Le groupe se compose de 13 filles et 15 garçons.**

**3A** : BONNEFOI Flavien, FORTICT Theotim, GORZELNILK Anouchka, MARTINEZ Loris, ROUSSET Hugo, SEVESTRE Angelica, WITTERS Benjamin et ZERGUINE Amina.

**3C** : ALVAREZ Hugo, AUBERT Ewenn, CELLIER Lola, COUSTENOBLE Naomy, DESCAMPS Lilou, GINANE Arthur, JACQUINOT Catalina, JURQUET-FAYOLLE Léo, MALFROOT Gaëtan, MANIGLIER Julie, MASSON Nathan, MEZGHENNA Kylian, PATINOT Chloé, PIC Héloïse, QUINTIN Evan, SCHERRER Valentine, SOULIMANT Jeanne, TORREL Sophie, VAN DE HEL Antoine et VERNET Tom.

## Partie organisation

### 1. Le budget définitif

<b>Chapitre N3 : DEPENSES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>Chapitre N3 : RECETTES</b>	<b>MONTANT</b>
c/ 624 : <b>Moyens de transport</b> -Entreprise CAR	<b>2230</b>	c/ 70667 : <b>Participation des familles</b> 28 élèves x 105 3 accompagnateurs 1 chauffeur	<b>2940</b> <b>315</b> <b>105</b>
c/ 6068 : <b>Hébergement</b> - nombre de filles : 13 - nombre de garçons : 15  Auberge de jeunesse d'Annecy	<b>4272,5</b>	c/ 70888 : <b>Aide Fonds Social</b>	
c/ 6068 : <b>Visites</b> -Maison d'Izieu -Gorges du Fier -Plateau des Glières -Bowling  -Musée Croix-Rouge Genève  -Croisière lac d'Annecy -Mémorial Jean Moulin -Tickets funiculaire -Divers	<b>76,50</b> <b>75,60</b> <b>0</b> <b>144</b>  <b>276</b>  <b>288</b> <b>0</b> <b>50,70</b> <b>76,70</b>	c/ 70888 : <b>Aides autres associations</b>  -UDAC (Union départementale des anciens combattants)  -CADIR (Comité des associations des déportés et internés résistants)  -Souvenir Français	<b>350</b>  <b>1100</b>  <b>1700</b>

		c/ 70888 : FSE	<b>980</b>
<b><u>TOTAL : Recettes = Dépenses</u></b>	<b><u>7490</u></b>	<b>TOTAL : Recettes = Dépenses</b>	<b><u>7490</u></b>

Le prix comprend le **transport, le séjour** (hébergement plus la restauration sauf le déjeuner du premier jour, les élèves demi-pensionnaires auront leurs repas défalqués de la note de la cantine) et **les visites**. Le voyage est organisé par mes propres soins et non par l'intermédiaire d'un voyageur qui proposait un prix plus élevé par élève.

À partir du budget calculé sur la base de 28 élèves inscrits, le prix est de **105 euros par élève** en prenant en compte les aides du FSE du collège Racine (980 euros), des associations de mémoire que j'ai sollicitées à savoir le CADIR (comité des associations de déportés et internés résistants du Gard- 1100 euros), de l'UDAC (union départementale des anciens combattants du Gard- 350 euros) et du Souvenir français (1700 euros).

## **2. Le règlement du voyage**

- **L'engagement est définitif sauf cas de force majeure.** Nous payons des arrhes et comme les défections arrivent tardivement, une partie de la somme est perdue.
- **En 2 fois, un règlement de 80 euros a été versé le jour de la première réunion et le solde de 25 euros lors de la deuxième réunion le 11 avril 2019.**  
Les chèques doivent être libellés à **l'ordre de l'agent comptable du lycée Jean-Baptiste DUMAS d'Alès**. Si vous désirez être débité plus tard, veuillez l'indiquer au dos du chèque au crayon gris (pour les enfants dont les parents sont divorcés, n'oubliez pas d'indiquer aussi le nom de votre enfant au dos du chèque). L'argent est versé au gestionnaire qui règle les différents acomptes au transporteur, au centre d'hébergement et aux musées. Le versement en espèces n'est pas accepté sauf pour des cas exceptionnels.
- Un élève ne part pas si la totalité du prix du voyage n'a pas été réglée (le cas d'élèves dont la situation financière des parents est précaire est à prendre en considération).

## **3. Le dossier**

Le dossier distribué lors de la première réunion a été rempli par tous les participants, tous les documents à fournir qui sont obligatoires pour toute sortie à l'étranger m'ont été remis :

**Le vendredi 17 mai au plus tard, chaque élève devra me remettre sa carte d'identité (ou son passeport) en cours de validité ainsi que sa carte européenne d'assurance maladie (CEAM) obligatoire pour la prise en charge des soins à l'étranger.**

**Ces documents seront en notre possession et ne seront rendus que peu avant notre retour à Alès.**

## **4. Les assurances**

Les enfants inscrits au voyage bénéficient de plusieurs assurances.

- L'assurance souscrite en début d'année. Le talon doit être obligatoirement remis au professeur principal de la classe.
- L'assurance du transporteur.
- L'assurance du collège qui contient une assurance rapatriement.

## 5. La santé

- Une trousse préparée par l'infirmière sera en notre possession.
- En notre possession, une fiche santé avec tous les renseignements médicaux. Ainsi les élèves qui suivent un traitement particulier nous sont connus. Cette fiche donne l'autorisation de procéder à une intervention chirurgicale si nécessaire.
- Pour ceux qui ont un traitement particulier à suivre, ceux qui sont sujets aux maux de transport, de ventre, de tête, mais plus généralement pour tous les élèves, nous vous conseillons de consulter votre médecin afin qu'il prescrive des médicaments luttant contre ces différents maux (les élèves auront leur ordonnance avec eux). Nous ne sommes pas autorisés à distribuer des médicaments.
- Il est évident que si votre enfant est malade, nous vous préviendrons immédiatement par téléphone et nous ferons intervenir le médecin (nous réglerons la visite, vous la rembourserez à notre arrivée au collège) ; si c'est plus grave, il sera rapatrié.

## 6. Le transport

- **En bus de tourisme** avec un seul chauffeur.
- Le car est équipé d'un lecteur CD et d'une TV avec lecteur DVD.
- Le trajet est d'environ 1 100 km. Des pauses sont prévues toutes les deux heures.

## 7. L'hébergement

- Des chambrées de 4 à 5 avec douche à l'intérieur et W.C. au palier à Annecy. Les groupes se constitueront par affinités et ne seront pas mixtes. Si des problèmes intervenaient à l'intérieur des groupes, nous procéderions à leur séparation.  
La répartition dans les chambres se fera avant notre départ afin de limiter notre temps d'attente à l'arrivée dans l'auberge de jeunesse.
- Les draps et couvertures sont fournis. Les élèves doivent faire leur lit. Le jour du départ, ils portent leurs draps sales à l'endroit requis, plient leurs draps et les rangent là où ils les ont pris. **N'oubliez pas une serviette de bain et les affaires de toilette.**

## **L'AUBERGE DE JEUNESSE D'ANNECY**

### **Séjour :**

En pension complète du mardi 21 mai au soir au vendredi 24 mai 2019 au matin.

### **Situation :**

Elle est située sur les hauteurs d'Annecy ce qui est idéal pour apprécier la ville.

Le bâtiment offre un panorama sur les massifs montagneux et le lac ; en bordure de forêt, il est à l'abri des nuisances sonores.

### **Descriptif :**

Les 117 lits sont répartis en chambres collectives de 4 et 5.

Les chambres sont équipées de douche, lavabo ; elles bénéficient d'une très belle vue sur le lac ou les montagnes.

Les draps seront fournis à l'arrivée.

### **Restauration :**

Hormis le petit déjeuner en formule self-service, l'équipe de cuisine prépare les pique-niques pour le déjeuner, mais surtout des menus variés et goûteux pour le dîner.

Les repas sont pris dans la salle à manger à 19h.



**Entrée de l'auberge**



## **8. La restauration**

**Dans les centres d'hébergement, le plat est déposé en bout de table**, les élèves se servent puis doivent empiler les assiettes, regrouper leurs couverts en bout de table à la fin du repas, parfois il faut débarrasser.

Le petit déjeuner et le dîner sont chauds, le déjeuner est constitué d'un panier-repas froid pris sur la route ou dans un endroit convenu, une autre boisson que de l'eau est payante. Les régimes alimentaires particuliers sont pris en compte.

## **9. Tenue et comportement**

- Respect du bus (propreté, on ne mange et on ne boit pas dans le bus, on ne colle pas les chewing-gums dans les cendriers) et du chauffeur.
- Respect des hébergements et des lieux (les dégradations seront payées par les familles), nous faisons l'état des lieux à l'entrée et à la sortie ; la politesse est exigée envers les personnels.
- Interdiction de fumer (détecteur de fumée) et de boire de l'alcool. À partir d'une certaine heure (22h30/23h), nous demandons le silence dans les chambres. En cas de problème grave, nous vous demanderons de venir chercher votre enfant.
- Silencieux dans les lieux de mémoire (ne pas crier).
- La sécurité : jamais les élèves ne se retrouveront seuls sans surveillance, mais un accident reste toujours possible malgré notre vigilance.
- Respect du règlement intérieur du collège s'applique à une sortie.
- **Les élèves inscrits qui se seront particulièrement mal comportés durant le voyage feront l'objet au retour de punitions et de sanctions.**

## **10. Les vêtements à emporter**

- Des vêtements assez chauds, mais aussi légers (zone d'altitude), affaires de sport/détente.
- Un K-Way et un petit parapluie.
- Deux paires de chaussures de marche ou de sport (avec un sac en plastique).
- Affaires de toilette (serviette de bain plus un rouleau de papier toilette)
- Divers : un argent de poche raisonnable, le portable (les élèves doivent l'éteindre lors des visites, mais vous pouvez joindre votre enfant le reste du temps), un appareil photo jetable.

## **11. Le contact avec les parents**

**Je vous adresserai un SMS chaque jour pour vous donner des nouvelles. Je posterai sur la page Facebook du voyage des photos et vidéos du séjour ou sur mes comptes Facebook et Instagram.** Pour rassurer tout le monde, votre enfant pourra aussi vous prévenir avec son propre téléphone portable et le prêter à ceux qui n'en ont pas ou bien ils pourront utiliser le mien. Vous avez mon propre numéro en cas de problème.

## **LES ÉCHÉANCES**

**Un livret complet de présentation du voyage** avec carte du trajet, programme, participants, commentaire des visites avec photos des sites afin que parents et élèves puissent déjà avoir une idée précise de ce qu'ils vont découvrir sera disponible sur le site du voyage à la fin des vacances de Pâques.

**<http://www.gillesr-educ.fr/Actions-p%C3%A9dagogiques/Voyages-scolaires/Voyage-Haute-Savoie-Suisse-2019>**

Nous pourrons aussi prévoir de nous rencontrer après le voyage lors **d'un pot convivial organisé au collège.**